

ACCORDÉON DIATONIQUE

RÉPERTOIRE BASQUE ET QUÉBÉCOIS

Avec Maider Martineau

Les 28 et 29 mars 2020
10h > 17h

Maison pour Tous Marie Curie
Montpellier (34)

Tarif :
115€

(repas du midi compris)
+15€ d'adhésion à l'association
Montpellier Accordéon



À travers un répertoire basque et québécois adapté au diatonique sol-do, Maider abordera des questions techniques et esthétiques comme le staccato et les ornements du trikitixa basque, ou encore les effets de nuance et le groove du mélodéon québécois.

Au fil du répertoire, Maider proposera aussi des conseils pour améliorer son efficacité dans sa pratique personnelle. Conseils qu'elle a elle-même reçus durant son cursus de didactique à l'Université Laval au Québec, qui ont changé sa vie de musicienne et qu'elle a plaisir à partager.

Maider Martineau est une multi-instrumentiste et chanteuse originaire du Pays-Basque. Spécialisée en trikitixa, accordéon diatonique basque, elle est passionnée de geste et de son dans tous leurs états à travers la danse et la musique de différentes traditions, l'électroacoustique ou encore la direction de chœur.

Après avoir obtenu son DE en musiques traditionnelles à Toulouse, elle part habiter au Québec pour y suivre une formation en enseignement de la musique. Elle y glane différentes pratiques musicales avant de revenir vivre de ce côté de l'Atlantique, et elle s'emploie aujourd'hui à les intégrer à son jeu. On peut l'entendre actuellement dans les groupes de bal ou de concert Adar, Otxo, Manez eta Kobreak, Sasi ardiak ou encore Oreinak.

Niveau requis : Tout niveau / maîtrise minimum de son instrument
12 participants maximum

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner rempli et accompagné de votre règlement à l'adresse suivante avant le 21 mars 2020 :

Association Montpellier Accordéon
12, rue du Bassin - 34080 Montpellier

Renseignements : contact@montpellier-accordeon.fr / 06 52 11 77 67

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

E-mail :

Je souhaite m'inscrire au stage animé par Maider Martineau (cochez les cases correspondantes)



Frais pédagogiques et repas : 115€



Adhésion à l'association Montpellier Accordéon OBLIGATOIRE pour la période du 01/09/2019 au 31/08/2020 : 15€

Ci-joint mon règlement de €
(Chèque à l'ordre de Montpellier Accordéon).

Merci de bien vouloir joindre votre règlement au bulletin d'inscription, non remboursable en cas d'annulation par le stagiaire.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènement extérieur indépendant de leur volonté. Les sommes versées seront alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnité.

Le stagiaire (ou son représentant légal s'il est mineur) certifie par le présent détenir une assurance « Responsabilité Civile » qui vient en complément de l'assurance de l'association.

La direction du stage décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

J'autorise Montpellier Accordéon à utiliser les images (photos, vidéos) et enregistrements audio réalisés pendant le stage dans le cadre des activités de l'association. OUI / NON

A le/...../ 2019-2020,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :